



2013 : UN BUDGET DE **COMBAT** CONTRE LA CRISE

Avec le budget 2013, le gouvernement poursuit son **action contre la crise**.

Les actions indispensables à la **préparation de l'avenir** sont financées : l'emploi, l'éducation, les PME, le logement, le pouvoir d'achat, conformément aux engagements du président de la République.

Alors que les gouvernements précédents avaient laissé la dette doubler en dix ans, la France engage un **effort historique pour préserver notre liberté de décider face aux marchés**. Et elle le fait **dans la justice, en préservant les classes populaires, les classes moyennes et les PME**.

COMBATTRE LA DETTE, POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

UN ENGAGEMENT INDISPENSABLE

2002

912

milliards d'euros

1^{er} trimestre 2012

1 789

milliards d'euros

x2

En dix ans, la dette a fait doubler l'endettement de notre pays. Aujourd'hui, les intérêts de la dette sont le premier budget de l'État, devant l'Éducation nationale! Lutter contre le surendettement de l'État est devenu indispensable pour garantir la souveraineté de la France et financer l'économie.

UN EFFORT PARTAGÉ ET ÉQUILIBRÉ

10

MILLIARDS

**de recettes
sur les entreprises**

À travers un rééquilibrage de la fiscalité, plus favorable aux petites entreprises qu'aux grands groupes.

10

MILLIARDS

**de recettes
sur les ménages**

Avec des mesures concentrées sur les foyers fiscaux qui ont le plus bénéficié des cadeaux fiscaux ces dernières années.

10

MILLIARDS

**d'économies
sur les dépenses
publiques**

Les gouvernements précédents n'avaient jamais réduit ainsi le train de vie de l'État. Seuls les secteurs prioritaires (Éducation, sécurité, justice) verront leurs effectifs progresser.

LA PAROLE DE LA FRANCE RESPECTÉE

3 %

Avec le budget 2013, la France respectera de nouveau ses engagements européens, une nécessité pour conserver notre crédibilité en Europe et pour continuer à emprunter à des taux historiquement faibles. Le niveau de déficit ne représentera plus que 3 % de la richesse nationale en 2013.

PRIORITÉ À L'EMPLOI, AU POUVOIR D'ACHAT ET AUX PME

Le budget 2013 va permettre de financer l'action du gouvernement contre la crise en préservant les classes populaires, les classes moyennes et les PME. Les priorités aux dépenses d'avenir et les engagements pris pendant la Présidentielle seront assumés.

L'EMPLOI



- Financement de 100 000 emplois d'avenir (150 000 à terme), des contrats de génération (500 000 à terme) et de 340 000 contrats aidés en 2013.
- 40 000 recrutements dans l'Éducation nationale et de nouveaux emplois ces prochaines années dans les secteurs de la jeunesse, de la sécurité et de la justice.
- 2 000 postes créés à Pôle emploi pour le suivi individualisé des demandeurs d'emploi.

LE POUVOIR D'ACHAT



La hausse de la TVA votée sous Nicolas Sarkozy et qui allait faire peser 11 milliards de prélèvements sur l'ensemble des Français est abrogée, soit 400 euros par ménage, et par an. Le pouvoir d'achat des ménages, et en premier lieu celui des classes populaires et moyennes, sera préservé et la consommation soutenue.

LES PME



Les avantages fiscaux des grands groupes, qui ont été largement épargnés ces dernières années alors que les PME subissaient la crise, seront strictement limités. Les PME seront incitées dans leurs efforts d'innovation par un élargissement du crédit d'impôt recherche (CIR). La Banque publique d'investissement soutiendra leur financement.

LES ENGAGEMENTS PRIS SONT TENUS

Éducation et recherche : l'effort budgétaire et d'effectifs (plus de 40 000 recrutements en 2013) est massif pour financer le service public de l'éducation et de la recherche.

Logement : le budget 2013 permettra de financer 150 000 constructions de logements sociaux en 2013, soit 50 % de plus qu'en 2012.

Sécurité et justice : alors que les effectifs de police, de gendarmerie et des tribunaux avaient été réduits ces dernières années, la sécurité de nos concitoyens sera mieux assurée avec des créations de postes.

LA JUSTICE FISCALE, C'EST MAINTENANT

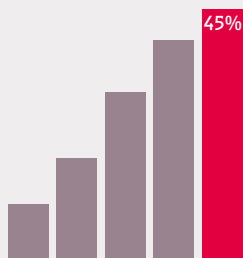
Le budget 2013, présenté par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, est un budget de justice. L'essentiel de l'effort demandé reposera sur les très hauts revenus et patrimoines, bénéficiaires d'exonérations et niches fiscales aussi inefficaces qu'injustes accordées sous la droite et qui ont gravement dégradé nos finances publiques.

UN EFFORT CONCENTRÉ SUR LES FOYERS LES PLUS PRIVILÉGIÉS

75 %

Une taxation exceptionnelle à 75 % sera mise en place pour les revenus supérieurs à 1 million d'euros. L'effort de redressement sera concentré sur les ménages qui ont le plus bénéficié des cadeaux fiscaux du précédent gouvernement.

UN IMPÔT SUR LE REVENU PLUS JUSTE



L'impôt sur le revenu sera rendu plus progressif par la création d'une nouvelle tranche d'impôt sur le revenu à 45 % à partir de 150 000 euros par an.

Les ménages modestes bénéficieront d'un mécanisme de décote leur permettant de ne pas être concernés par la non-indexation du barème de l'impôt sur le revenu : les ménages non imposables le resteront.

UNE FISCALITÉ PLUS FAVORABLE AU TRAVAIL

La justice, c'est aussi des revenus du capital enfin imposés comme ceux du travail.



Le PS vous propose de devenir un acteur du changement.

Pour participer aux débats et soutenir le mouvement, rejoignez le PS.

- Je soutiens le changement, j'adhère au PS
 - Je souhaite prendre contact avec les socialistes
 - Je verse.....euros pour soutenir l'action du PS (chèque à l'ordre de AFPS)
- Selon les dispositions de la loi du 9 janvier 1995, ces sommes seront soumises à réduction d'impôt.

parti-socialiste.fr/adherer

Nom

Prénom

Email

Tél

Adresse

Code postal

Ville

